

Adresse de la société populaire de Grateloup (Lot-et-Garonne), qui félicite la Convention, lors de la séance du 23 prairial an II (11 juin 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société populaire de Grateloup (Lot-et-Garonne), qui félicite la Convention, lors de la séance du 23 prairial an II (11 juin 1794). In: Tome XCI - Du 7 prairial au 30 prairial an II (26 mai au 18 juin 1794) p. 501;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1976_num_91_1_14464_t1_0501_0000_6

Fichier pdf généré le 30/03/2022

ner dans la corruption et l'anarchie pour nous asservir plus aisément; et la République s'est affermie sur des bases inébranlables en l'établissant sur la justice, la probité et la vertu ». Elle termine par applaudir au décret qui rend son nom à la commune de Marseille.

Mention honorable et insertion au bulletin (1).

[Apt, 1^{re} flor. II] (2).

« Législateurs,

Les montagnards de la commune d'Apt vous portent l'expression de leur vive reconnaissance, pour les grandes et énergiques mesures par lesquelles vous avez terrassé la plus horrible de toutes les conspirations, celle du crime contre la vertu; la patrie a été encore une fois sauvée par ce terrible exemple que vous avez donné, en frappant des scélérats qui voulaient nous traîner dans la corruption et dans l'anarchie pour nous asservir plus aisément sous le joug de la tyrannie; et la République s'est affermie sur des bases inébranlables en s'établissant sur la justice, la probité et la vertu. Nous avons encore applaudi, citoyens législateurs, au décret qui rend son nom à la commune de Marseille dont la section n° 11 conspirait contre les rebelles de cette ville en même temps que nous immolions les rebelles sur les bords de la Durance ».

MARQUOIS (présid.), RAYOLLE (secrét.), LAURENT (secrét.), RASPAUD (secrét.).

7

La société populaire de Castelnau-d'Auzan (3), département du Gers, félicite la Convention nationale de sa surveillance active à déjouer les complots, et l'invite à rester à son poste jusqu'à l'anéantissement total des conspirateurs.

Mention honorable, insertion au bulletin (4).

[Castelnau-d'Auzan, 10 flor. II] (5).

« Citoyen Président,

Notre Société vient d'apprandre avec le plus grand mal au cœur que les ennemis du Bien public ne cessent d'ourdir des trames factices et criminelles, mais elle voit aussi avec la plus grande satisfaction, que la surveillance la plus active déjoue les noirs complots des traîtres. Nous vous invitons au nom de toute la Société de rester à votre poste jusqu'à l'anéantissement de tous les conspirateurs, et jusques en vain que toutes les hordes et esclaves des traîtres couronnés aient reconnu la puissance et la souveraineté de la République française une et indivisible. S. et F. ».

DUCASTAING Joseph LABADIE, BORDES Th. MEZARD.

(1) P.V., XXXIX, 191. Bⁿ, 26 prair. (2^e suppl^t); Mon., XX, 713; J. Sablier, n° 1372.

(2) C 306, pl. 1163, p. 31.

(3) Et non Castelnau d'Auzeau.

(4) P.V., XXXIX, 191. Bⁿ, 26 prair. (2^e suppl^t); Mon., XX, 713; J. Sablier, n° 1372.

(5) C 306, pl. 1163, p. 33.

8

La société populaire de Grateloup, département de Lot-et-Garonne, applaudit aux sages mesures que la Convention a prises pour le salut public; la conjure de faire respecter la souveraineté nationale, et de continuer sa sévérité envers tous les traîtres.

Mention honorable et insertion au bulletin (1).

[Grateloup, s.d.] (2).

« Citoyens Représentants,

C'est avec la plus grande indignation que les républicains de Grateloup, ont appris l'affreusse conjuration tramée contre la Convention Nationale. Un mouvement de fureur s'est manifesté dans tous les cœurs, c'est celui de mort aux tirans, aux traîtres et aux conspirateurs. Périrent donc les monstres qui veulent s'abreuver du sang du peuple, et de la Convention Nationale, fomenter la guerre civile, et faire renaître la tyrannie ! Représentants du peuple, les amis de la liberté et de l'égalité, de Grateloup, vous conjurent de faire respecter la souveraineté nationale, soyez sévères et implacables envers tous les traîtres.

Nous applaudissons aux sages mesures que vous avez prises, pour le salut du peuple. Nous vous renouvelons, citoyens représentants, notre serment de fidélité, et vous prions de rester à votre poste, jusques à ce que tous nos ennemis aient mordu la poussière.

Vive la République ! Vive la Montagne ! ».

BEAUJON (présid.), GORRY (secrét.), Jean BOUDEL (secrét.).

9

Les membres composant le bureau de conciliation du district de Saintes, département de la Charente-Inférieure, félicitent la Convention nationale sur son énergie à déjouer les complots ourdis jusques dans son sein, et à en faire punir les auteurs. « Législateurs, disent-ils, vous avez triomphé, mais vous avez encore à combattre; il nous reste encore beaucoup d'ennemis, c'est à vous qu'il est réservé de les vaincre. Restez à votre poste jusqu'à ce que la première République du monde soit affermie sur des bases inébranlables ».

Mention honorable, insertion au bulletin (3).

[Saintes, 13 flor. II] (4).

« Législateurs,

Elles sont tombées sous le glaive vengeur et nous les avons vues, d'un œil bien satisfait, rouler jusqu'au fond du Marais, les têtes cri-

(1) P.V., XXXIX, 191. Bⁿ, 26 prair. (2^e suppl^t); Mon., XX, 713.

(2) C 306, pl. 1163, p. 35.

(3) P.V., XXXIX, 191. Bⁿ, 26 prair. (2^e suppl^t); Mon., XX, 713.

(4) C 305, pl. 1150, p. 4.